



Rapport annuel
2015



L'AES en bref

(état au 31 décembre 2015)

L'AES est l'association faîtière des entreprises électriques suisses. Ayant son siège à Aarau, elle possède une succursale à Lausanne et à Berne. Elle est représentée au Tessin grâce à son étroite collaboration avec l'ESI.

Ses membres garantissent plus de 90 % de l'approvisionnement suisse en électricité. Toutes les entreprises qui exercent leur activité en Suisse ainsi que dans la Principauté de Liechtenstein et qui produisent, transportent et distribuent de l'énergie électrique peuvent être admises en tant que membres.

Politique

L'AES promeut les intérêts de la branche électrique au niveau national: elle s'engage en faveur de conditions-cadre favorables en politique énergétique permettant un approvisionnement en électricité économique, fiable et respectueux de l'environnement.

Communication

L'AES sert de plaque tournante pour les informations de la branche électrique et informe le public sur l'économie électrique.

Prestations

L'AES propose des prestations sous forme de produits, de journées et de cours, ainsi que des consultations à des conditions préférentielles pour ses membres.

Formation professionnelle

De plus, l'AES forme les électriciens/nes de réseau (apprentissage et formation supérieure) et organise les examens professionnels pour les opérateurs d'installations de centrale nucléaire, ainsi que la formation de «Conseiller/ère en énergie et en efficacité énergétique avec diplôme fédéral». D'autres formations sont en cours d'élaboration.

Fondée en	1895
Collaborateurs	43
Chiffre d'affaires 2015	CHF 12,3 mio.
dont revenus découlant des prestations	47,4%
Membres	
Membres de la branche	368
Membres associés*	57

*Les membres associés sont des membres de l'AES qui sont liés à la branche électrique et qui soutiennent les intérêts de l'Association.

Impressum

Éditeur: Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen (VSE), Hintere Bahnhofstrasse 10, Postfach, 5001 Aarau. Tél. +41 62 825 25 25, Fax +41 62 825 25 26, E-mail: info@strom.ch, www.strom.ch. | Association des entreprises électriques suisses (AES), Av. Louis Ruchonnet 2, Case postale 534, 1001 Lausanne. Tél. +41 21 310 30 30, Fax +41 21 310 30 40, E-mail: info@electricite.ch, www.electricite.ch. **Rédaction:** Sandro Pfammatter/AES. **Traduction:** Marion Bertrand/AES. **Graphisme:** punktländig GmbH. **Production:** textkeller GmbH. **Illustrations:** aebi allenspach kommunikation gmbh. **Photos:** Hans-Peter Thoma (pages 4, 6, 29, 32 et 33), mäd (pages 10/11), Infel Corporate Media / Matthias Jurt (page 11, portrait de Milko Gattoni), Foto Basler (pages 28, 30 et 31).

Remarque: le présent rapport annuel est publié uniquement sous forme électronique. Vous trouverez une version PDF à télécharger sur le site Internet www.electricite.ch.

Sommaire

04 Avant-propos

Le Président Kurt Rohrbach et le Directeur Michael Frank à propos de l'exercice 2015

08 L'année énergétique en bref

Événements marquants en 2015

10 Conférence des directeurs

Les directeurs donnent leur avis

12 Économie et Régulation

Parés pour l'avenir grâce aux «univers énergétiques»

16 Marketing et Vente

Réexamen des tâches: les prestations de l'Association passées au peigne fin

20 Technique et Formation professionnelle

Les talents de demain se préparent aujourd'hui

24 Affaires publiques et Communication

Stratégie énergétique 2050: première étape politique réussie

28 Manifestations

Les temps forts de 2015

33 Généralités

Nouveaux collaborateurs | Organisation du Secrétariat de l'AES | Comité | Commissions | Groupements d'intérêts



Une vision globale, l'atout indispensable

Année électorale, année anniversaire et année de revirements politiques réjouissants: en 2015, la composition du Conseil national a changé, le Conseil mondial de l'énergie a désigné le système énergétique suisse comme étant le meilleur au monde et la Berne fédérale s'est prononcée en faveur de l'encouragement de l'hydraulique indigène. L'AES a vécu une année intensive, au cours de laquelle le Secrétariat a aussi remis en question ses propres performances. Le nouveau projet de l'Association, intitulé «Univers énergétiques», incarne l'avenir, démontrant plus que jamais que le monde énergétique de demain a besoin d'une vision développée par la branche.

En 2015, le terme «Trilemma» a fourni l'occasion de célébrer une réussite tout à fait particulière. Dans le monde de l'énergie, il symbolise l'ambitieuse mission de concilier sécurité d'approvisionnement, prix abordables et protection de l'environnement au sein d'un seul et même système énergétique.

désormais à éviter presque totalement le rejet d'émissions de CO₂ lors de la production d'électricité. En outre, c'est justement grâce à l'hydraulique et à l'intégration dans le système international coordonné qu'il a été possible d'atteindre pendant de nombreuses années une stabilité des prix.

l'hydraulique suisse, qui représente près de 60% de la production totale d'électricité, est mise en péril. Cette situation est inacceptable. Aujourd'hui, assurer l'avenir de la force hydraulique suisse constitue la condition sine qua non du succès de la Stratégie énergétique 2050.

« Aujourd'hui, assurer l'avenir de la force hydraulique suisse constitue la condition sine qua non du succès de la Stratégie énergétique 2050. »

Sur 13 pays étudiés, c'est la Suisse qui y parvient le mieux, comme l'a attesté le Conseil mondial de l'énergie en novembre dernier – et ce, pour la cinquième fois d'affilée.

Ces bons résultats de la Suisse sont à mettre en grande partie au compte du développement durable, réellement mis en œuvre. Le paysage énergétique suisse offre un équilibre entre les exigences économiques, écologiques et sociétales. Les bases de ce modèle ont été posées très tôt: grâce à l'utilisation de l'hydraulique et du nucléaire, le pays réussit

Malheureusement, des nuages noirs sont apparus: dans les bourses de l'électricité, les prix de revient de la plupart des grandes centrales hydrauliques se maintiennent tout juste au-dessus des prix du marché, fort bas. De plus, le prix du CO₂ au niveau européen est si faible qu'il ne déploie aucun effet. Le courant fossile, non renouvelable, provenant de l'UE est ainsi doublement avantageux. À cela s'ajoute le fait que l'énergie éolienne et solaire est largement subventionnée au sein de l'UE, ce qui provoque une distorsion des prix. Bref, l'existence même de

Diverses questions générales au sujet desquelles le milieu politique doit «annoncer la couleur»

La question de l'hydraulique montre que, lorsque l'on aborde le thème de l'énergie, il est dangereux de se concentrer sur un seul aspect au lieu de prendre en compte le système global. Mais de telles façons de voir sont très répandues. Souvent, on réduit l'approvisionnement en énergie au système électrique. Les fonds d'encouragement se limitent en grande partie au photovoltaïque et à l'éolien. Ou alors, les coûts, la rentabilité et la concurrence sont négligés lors de la formulation d'objectifs climatiques, au lieu d'être intégrés à leur juste valeur.

La Confédération s'est pourtant fixé des objectifs ambitieux concernant le développement des énergies renouvelables. Ceux-ci ne peuvent être atteints que si le milieu politique veille à considérer le système énergétique de manière globale, au lieu de diviser sa pensée en secteurs tels que «l'électricité», «la capacité solaire» ou «la petite hydraulique».

Des questions pressantes se posent alors: quel sera le rôle des agents énergétiques fossiles à l'avenir? Comment la branche peut-elle intégrer les énergies renouvelables dans le marché libre de l'électricité? Comment les coûts peuvent-ils par la suite baisser? Dans quelle mesure l'infrastructure est-elle prête à supporter la complexité toujours plus grande qui résulte de la production décentralisée? On ne peut répondre à toutes ces questions de façon satisfaisante que si l'énergie et l'efficacité globales du système occupent le devant de la scène.

L'AES préconise des solutions d'économie de marché, incluant l'obligation de commercialisation directe du courant solaire, éolien, issu de la biomasse, etc. Les rétributions devraient être non pas fixées par l'État mais calculées via des appels d'offres. Et les pays industrialisés techniquement expérimentés doivent saisir les nouvelles opportunités qui s'offrent à eux dans le monde de l'électricité nouvelle version. Citons par exemple la tendance à la digitalisation: la capacité à piloter la consommation de courant via des systèmes informatiques intelligents peut être commercialisée à l'international encore plus intensément qu'aujourd'hui. Il s'agit là d'un verdict de

Sigmar Gabriel, le ministre allemand de l'économie et de l'énergie, verdict qui vaut aussi pour la Suisse.

Actuellement, lorsque l'on parle du monde de l'électricité de demain, on se concentre trop souvent sur un seul aspect: la production. Mais l'écart entre le développement des énergies renouvelables et l'extension des réseaux ne doit pas continuer de grandir. Le besoin d'investir dans de nouveaux réseaux n'est plus à démontrer. L'AES table sur un investissement de 2,6 milliards de francs d'ici à 2050 pour le réseau de transport. S'y ajoutent, en fonction du type d'extension, entre 3,7 et 23 milliards de francs pour le réseau de distribution suisse. Dans tous les cas, l'électricité est une forme d'énergie tournée vers l'avenir, dont le rôle prend encore de l'ampleur grâce à l'utilisation plus efficace de l'énergie (par exemple via les pompes à chaleur). Le nombre de voitures électriques allant lui aussi croissant, la consommation d'électricité devrait légèrement augmenter dans les prochaines décennies, pour dépasser les 60 gigawattheures en 2050: c'est ce que révèle une récente enquête de l'UBS sur la production d'électricité et la palette énergétique.

Première étape de la SE 2050: des faits qui réjouissent l'AES

En 2015, question hydraulique, le Secrétariat en a vu de toutes les couleurs! Mais heureusement, le trou noir a pu être évité. En effet, l'AES se félicite que la CEATE-N se soit largement ralliée, en novembre 2015, aux décisions de la Chambre haute: tout comme le Conseil des États, la CEATE-N estime que la grande hydraulique, en tant que colonne vertébrale de notre approvisionnement en électricité, doit être soutenue. L'hydraulique est la principale source d'énergie indigène, et de loin. Elle sera encore plus essentielle à l'avenir avec la Stratégie énergétique 2050, flexibilité et fiabilité étant les maîtres mots. Le modèle proposé par la CEATE-N semble moins bureaucratique et plus facilement applicable que la mesure qu'avait prise le Conseil des États pour les cas isolés. Le fait que les exploitants de centrales hydrauliques qui doivent céder leur production à perte sur le marché puissent obtenir un soutien sans discrimination est particulièrement réjouissant.

L'AES salue en outre l'intention du Parlement de remplacer à partir de 2021, dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050, le système d'en-



couragement RPC actuel. Deux éléments devraient être particulièrement pris en compte lors de la conception du nouveau système: l'efficacité énergétique globale et l'accent à mettre sur la protection du climat. Ainsi, le milieu politique est davantage disposé à aborder l'aspect important des combustibles fossiles, en plus du thème du marché de l'électricité.

«Univers énergétiques»: une étape pour concevoir activement l'avenir

Une vision globale comme atout indispensable, tel est le principe que l'AES

prises de bénéficier d'un suivi individuel et donnent lieu à un vif échange de connaissances et d'expériences.

Une telle approche est dynamique, orientée vers l'économie et directement au cœur des entreprises qui mettent en œuvre la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Elle fournit ainsi un contrepoint aux mesures réglementaires individuelles, qui donnent l'impression d'être hâtives et programmées. L'enquête de satisfaction 2015 a de nouveau montré que les membres appréciaient la qualité des informations données par

cieuse des mesures prises par le monde politique pour soutenir l'hydraulique. Une conception commune du futur régime des redevances hydrauliques doit être élaborée en collaboration avec les cantons. Il faut accorder à cette énergie renouvelable et propre, disponible en Suisse, l'importance qu'elle revêt pour la Stratégie énergétique 2050.

Le Secrétariat gardera un œil sur la révision prévue de la LAPeI. L'objectif déclaré de la Confédération est de revoir complètement cette loi et de la développer. Mais la révision ne peut pas se faire au détriment de la clarté et de la sécurité juridique. La branche a besoin de réglementations applicables et axées sur l'avenir, par exemple via des tarifs de puissance dans le domaine du réseau électrique. Un grand merci est dû aux membres de l'AES, eux qui, sans relâche, apportent leur contribution au système de milice malgré la situation difficile et s'engagent au sein des commissions.

L'avenir est conçu par des professionnels compétents. En tant que pépinière de talents pour les spécialistes de l'économie de l'électricité, l'AES assume par conséquent elle aussi une grande responsabilité dans son rôle d'institution de formation. Il s'agit notamment de répondre à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans le secteur des électriciens de réseau. Les spécialistes manquent toujours sur le terrain, de même que parmi le personnel formateur. De plus, de nouveaux métiers porteurs d'avenir se retrouvent encore davantage sous les feux des projecteurs et retiennent l'attention du grand public, comme celui de conseiller/ère en énergie et en efficacité énergétique avec diplôme fédéral. De cette manière, l'AES est en mesure de former aujourd'hui les talents de demain, pour rester une association faitière solide qui ne perd pas de vue le système global. ◀

« L'avenir est conçu par des professionnels compétents. En tant qu'institution de formation, l'AES assume par conséquent elle aussi une grande responsabilité. »

transpose en actes concrets avec le projet «Univers énergétiques». Ce projet tient compte d'une réalité toujours plus complexe au lieu de miser sur des prévisions quantitatives. Comment la demande, la mise en réseau internationale et la technique intelligente influenceront-elles la branche énergétique suisse de demain? Quelles seront les conséquences, plus ou moins importantes, des structures décentralisées, et des interventions étatiques sur le marché? Sur la base de ces questions, l'AES et les membres des commissions élaborent des univers énergétiques possibles et, ainsi, une vision tangible pour l'avenir.

Si le Secrétariat ne développe pas de stratégies individuelles concrètes pour les quelque 400 entreprises membres, le projet «Univers énergétiques» délaisse tout de même le domaine de la pure théorie grâce à la collaboration avec la HSG dans le cadre d'un projet CTI. Le résultat prendra la forme d'un atlas des modèles d'affaires et d'une procédure standardisée pour les innovations de modèles d'affaires dans l'économie énergétique, facilement applicable par tous les membres. De plus, les membres intéressés peuvent développer des modèles d'affaires concrets et sur mesure. Ces coopérations permettent aux entre-

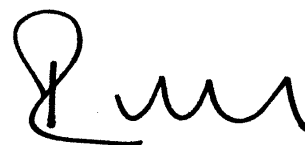
prises de bénéficier d'un suivi individuel et donnent lieu à un vif échange de connaissances et d'expériences.

Réexamen des tâches de l'AES: une homogénéisation de haut niveau

L'AES ne regarde pas uniquement vers l'extérieur. Conformément au mandat donné par le Comité, le Secrétariat a également fait son introspection, à travers le «Réexamen des tâches 2015». Bilan: l'Association est polyvalente et économiquement stable; elle a gagné en personnalité à travers les défis croissants, et ses services sont appréciés des membres. On peut – et on doit – toutefois simplifier le processus de concertation et de formation d'opinion.

Des défis factuels comme au niveau du personnel

Quels sont les défis qui attendent l'AES dans un proche avenir? Tout d'abord, la session parlementaire de l'été 2016, avec de nouvelles décisions porteuses de perspectives et peut-être définitives concernant la Stratégie énergétique 2050. L'AES s'engage pour une mise en œuvre durable et financièrement judi-



Kurt Rohrbach, Président de l'AES



Michael Frank, Directeur de l'AES

Événements marquants en 2015

Janvier

05.01. Suite à son inscription au registre du commerce, Swissgrid reprend 17 installations supplémentaires appartenant au réseau de transport, dont la société gestionnaire du réseau de transport de la ville de Zurich.

08.01. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) décerne le prix de l'énergie Watt d'Or 2015 à la technologie d'Alpiq «GridSense». GridSense gère les consommateurs de courant tels que les pompes à chaleur, les chauffe-eau, les stations

de recharge pour véhicules électriques et les batteries de manière décentralisée et autonome. Cette technologie mesure, apprend et anticipe le comportement des utilisateurs.

Février

09.02. La conseillère fédérale Doris Leuthard inaugure avec Swissgrid le deuxième centre de conduite de Swissgrid à Prilly, près de Lausanne. Il fait partie du nouveau Regional Office Romandie (ROR) du gestionnaire du réseau suisse de transport d'électricité.

Avec ce centre, Swissgrid augmente la sécurité de l'approvisionnement en Suisse.

17.02. Walter Steinmann, directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), et Alicia Barton, CEO du Massachusetts

Clean Energy Technology Center à Boston (États-Unis), signent une déclaration d'intention (Memorandum of Understanding, MoU) concernant l'instauration d'une collaboration dans le domaine des technologies énergétiques propres.

Mars

20.03. Les gestionnaires européens du réseau d'électricité gèrent parfaitement l'éclipse solaire, malgré de très belles conditions climatiques. L'éclipse provoque

dans un premier temps une forte baisse de la production électrique solaire, qui se ressaisit au bout d'une heure. Grâce à d'autres sources de production

électrique, Swissgrid et ses partenaires européens parviennent à compenser les variations sur le réseau.

Avril

16.04. En 2014, la production des centrales indigènes a progressé de 1,9 % pour atteindre 67,3 milliards de kWh après déduction de la consommation liée au pompage d'accumulation, qui représente 2,3 milliards de kWh. La consommation d'électricité de la

Suisse a baissé de 3,1 % pour s'établir à 57,5 milliards de kWh.

30.04. Quatre ans après l'accident nucléaire de Fukushima, les pays européens soumettent à nouveau leur plan d'action à une vérification internationale

commune. Comme en 2013, la mise en œuvre du plan d'action de la Suisse a été évaluée positivement par les experts de l'UE: notre pays a exécuté rapidement des mesures efficaces.

Mai

13.05. Le Conseil fédéral approuve le rapport donnant suite à la motion 12.3652 «Élaboration d'un plan directeur pour un développement intelligent de l'électromobilité», dans lequel la CEATE

conclut que les mesures existantes et un renforcement ponctuel des crédits de recherche des projets pilotes et de démonstration ainsi que des campagnes d'information suffisent à

contribuer au développement accéléré de l'électromobilité sur le marché. Il n'est pas nécessaire d'élaborer une stratégie spécifique.

Juin

01.06. Le Conseil fédéral fait entrer en vigueur avec effet immédiat la révision partielle de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) décidée par l'Assemblée fédérale le 12 décembre 2014. L'obligation pour les groupes-bilan de prendre en charge les coûts est donc

inscrite dans la loi. Cette révision partielle a été élaborée sur la base de l'initiative parlementaire 13.467 («Énergie d'ajustement. Obligation de prendre en charge les coûts pour un approvisionnement sûr en électricité»).

25.06. Par rapport à 2013, la consommation finale d'énergie en Suisse a diminué de 7,7% pour s'établir à 825 770 térajoules (TJ) en 2014. Des conditions météorologiques favorables sont à l'origine de cette baisse.

Juillet

01.07. Le Conseil fédéral prend connaissance du rapport «Catastrophes et situations d'urgence en Suisse» de l'Office fédéral de la protection de la

population (OFPP). Risque majeur identifié pour la Suisse: une pénurie d'électricité avec un sous-approvisionnement de 30% durant plusieurs mois en hiver. Selon

le rapport, un tel scénario porterait «sérieusement préjudice à la population ainsi qu'à l'économie et à la société en général».

Août

14.08. Les centrales nucléaires de Gösgen, de Leibstadt et de Mühleberg sont déconnectées du réseau pour la révision annuelle. Beznau découple elle aussi du réseau le bloc 2 pour sa grande révision. De ce fait, aucun courant électrique issu de l'énergie nucléaire

n'est produit en Suisse pendant la deuxième quinzaine d'août.

20.08. La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États (CEATE-E) décide de prendre des mesures

concrètes visant à renforcer le secteur de l'énergie hydraulique. Elle donne un signal fort en faveur de la principale source d'énergie renouvelable. L'hydraulique est en effet décisive dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050.

Septembre

07.09. Pour 2016, on peut s'attendre à des prix moyens de l'électricité légèrement en baisse à l'échelle suisse:

tel est le résultat d'une enquête de l'AES menée auprès de 29 de ses plus grands membres. En 2016,

un ménage moyen paiera 20,6 ct./kWh, selon la Commission fédérale de l'électricité (ElCom).

Octobre

08.10. Le Conseil fédéral décide une nouvelle révision (après celle de 2015) de l'Ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion des déchets (OFDG) pour les exploitants

d'installations nucléaires, avec des modifications des règles de gouvernance.

21.10. L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) élargit le groupe

d'experts sur la sécurité des réacteurs en désignant la Belge An Wertelaers comme membre supplémentaire de ce comité composé d'experts du nucléaire renommés au niveau international.

Novembre

23.11. La septième série d'appels d'offres publics destinés à stimuler les économies d'électricité est lancée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). La Confédération utilise les appels d'offres pour encourager des projets et des programmes visant à promouvoir

l'efficacité dans le domaine de l'électricité et contribuant à réduire au meilleur coût possible la consommation d'électricité dans l'industrie, les services et les ménages.

25.11. Le Conseil fédéral révisé deux ordonnances dans le domaine de l'élec-

tricité: l'Ordonnance sur les matériels électriques à basse tension (OMBT) et l'Ordonnance sur les appareils et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles (OSPEX).

Décembre

02.12. Swissgrid estime que la situation du réseau de transport et l'approvisionnement en énergie pour l'hiver 2015-2016 sont tendus. Suite à l'arrêt des centrales nucléaires de Beznau 1 et 2, une grande partie de l'énergie en ruban manque sur le réseau 220 kV.

12.12. Les délégués de la Conférence de Paris sur le climat ouvrent une brèche mondialement fêtée en parvenant à s'entendre sur un nouvel accord climatique global, qui entend contribuer à limiter le réchauffement terrestre à 2° C et, à long terme, à réduire à zéro les

émissions de gaz à effet de serre. Les pays industrialisés veulent par conséquent affecter au moins 100 milliards de dollars par an pour la protection du climat et lutter ensemble contre le réchauffement de notre planète.

Que pensez-vous de la Conférence des directeurs?



Ronny Kaufmann, CEO (Swisspower)

«Il est utile que des spécialistes se retrouvent dans le cadre de la Conférence des directeurs pour échanger régulièrement entre eux et pour coordonner leurs positions et leurs activités politiques. L'économie énergétique devrait parler d'une seule voix: cela facilite la conception de conditions-cadre dans ce domaine.»

Walter Wirth, Directeur d'AEK Energie AG (Entreprises régionales)

«La Conférence des directeurs encourage l'échange d'informations et d'expériences entre les groupements. Des informations importantes de première main sont fournies à la branche et aux entreprises régionales. De plus, ces dernières se voient offrir une plate-forme pour placer leurs positions, leurs requêtes et leurs propositions d'amélioration suffisamment tôt dans les débats. Un avantage pour toutes les parties!»



Brigitte Barth, Directrice (DSV)

«Dans la branche de l'électricité encore plus qu'ailleurs, une «bonne connexion» devrait être davantage qu'une formule. La DSV considère la Conférence des directeurs comme l'organisation idéale pour un échange d'opinions et d'expériences ouvert et sans idées préconçues. Elle contribue à ce que les fournisseurs d'électricité suisses puissent intervenir auprès du grand public en étant unis.»

Beat Moser, Directeur (Swisselectric)

«J'apprécie les informations d'actualité sur les thèmes de l'AES qui sont fournies lors de la Conférence des directeurs, ainsi que, le cas échéant, la possibilité de former une opinion reposant sur une large base au sein de l'AES, parfois même à court terme. L'utilisation accrue des conférences téléphoniques et des sondages par e-mail améliorera l'efficacité et la rapidité des réponses de l'organisation, qui pourra ainsi remplir sa mission de manière optimale.»



Milko Gattoni, Directeur (IESI)

«La Conférence des directeurs de l'AES est pour moi une plate-forme importante car elle permet d'échanger de précieuses expériences avec les autres membres. Cet échange est très utile en particulier pour les groupements issus d'une région linguistique minoritaire, comme le nôtre.»

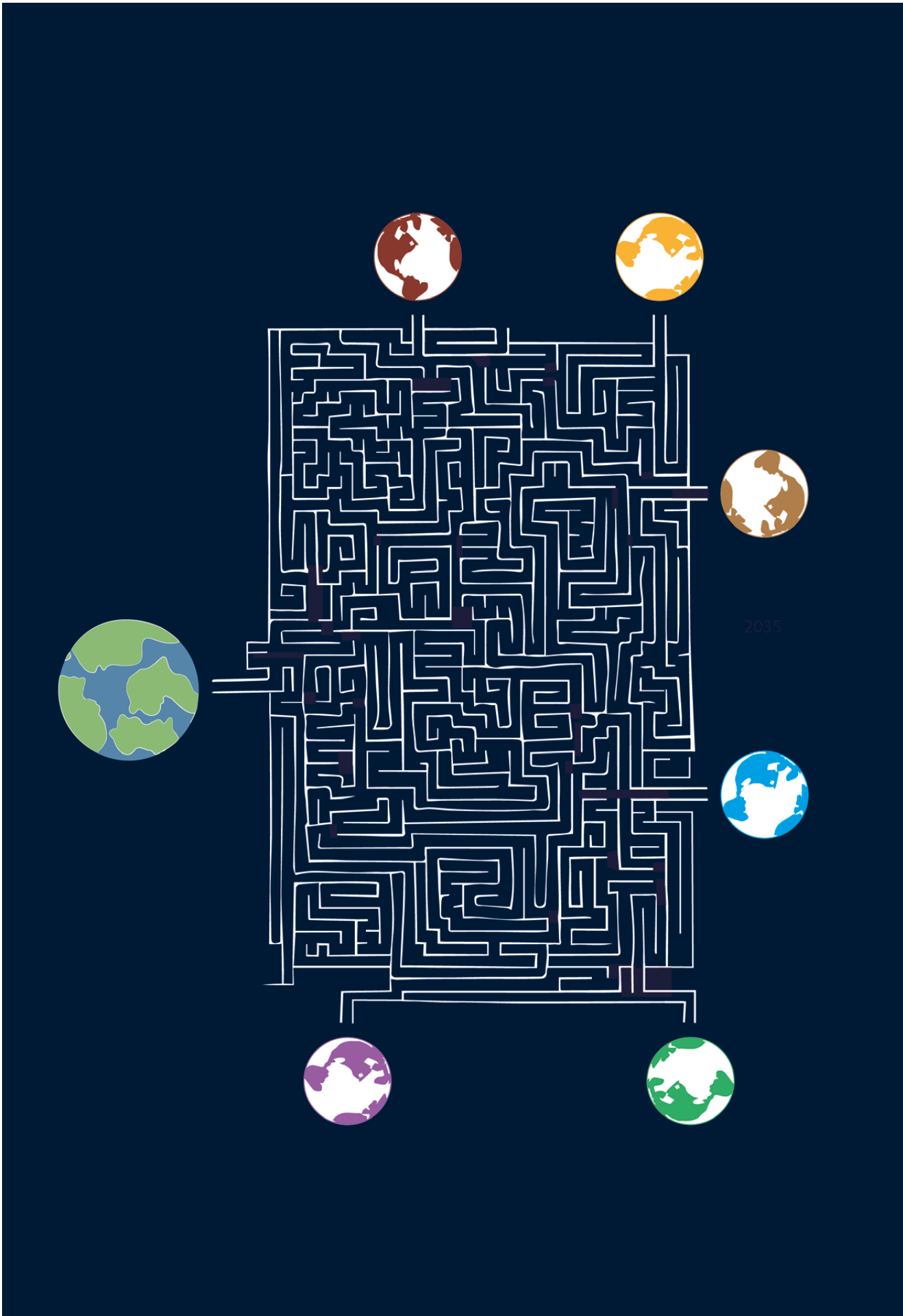
Hansueli Bircher, Gérant (regioGrid)

«Grâce à la Conférence des directeurs, les représentants des groupements d'intérêts de l'AES bénéficient d'informations importantes, d'actualité et de première main, ce qui est très précieux. Ils peuvent en outre apporter eux-mêmes des contributions et des suggestions, se retrouver régulièrement pour un échange de vues et d'expériences et entretenir les contacts personnels.»



Yves Dijamatovic, Chef par intérim du service Électricité de la Ville de Lausanne (Multidis)

«L'existence de la Conférence des directeurs est essentielle pour que les groupements d'intérêts puissent exprimer leurs attentes. Cette plate-forme vise à bien représenter la branche et à défendre ses intérêts en cherchant à obtenir des consensus, ce que j'apprécie. Cependant, du fait de leurs structures organisationnelles, les visions et les objectifs des gestionnaires de réseau de distribution sont différents et peuvent parfois rendre difficile la recherche d'un consensus.»



Parés pour l'avenir grâce aux «univers énergétiques»

Une montagne de défis attend la branche de l'énergie dans un monde énergétique toujours plus complexe et dynamique. Les modèles d'affaires existants sont mis sous pression: innover n'est plus une possibilité, c'est une obligation. Voilà pourquoi l'AES planche sur une vision pour le monde de demain à travers le projet «Univers énergétiques».

Pour les fournisseurs d'énergie, l'insécurité a pris l'ascenseur car les conditions-cadre de l'économie énergétique suisse ont fondamentalement changé en l'espace de quelques années. Aujourd'hui, les modèles d'affaires qui avaient fait leurs preuves depuis bien longtemps sont

travers des «smart meters» et des «smart grids» et devrait apporter nombre de nouveautés positives, mais qui nécessite toutefois des investissements au préalable.

Parallèlement, la Confédération tente d'intervenir encore davantage dans l'économie énergétique, que ce soit à

venant de différentes entreprises membres ont participé au sous-projet «Univers énergétiques», du gros producteur/négociant au gestionnaire de distribution communal en passant par les services municipaux – et du technicien au juriste en passant par l'économiste. Dans le sous-projet «Univers énergétiques», l'Association élabore des scénarios pour l'avenir de l'économie énergétique, les moteurs étant de natures politique, technologique et économique-énergétique. Le sous-projet «Modèles de marché» vise quant à lui à étudier les modèles de marché qui pourraient s'appliquer dans ce contexte, c'est-à-dire le cadre réglementaire correspondant. Les positions et les documents de la branche élaborés par l'AES sont ainsi vérifiés et adaptés si nécessaire. De plus, des précisions en sont tirées, qui sont transmises au législateur.

Concrètement, à quoi ressemblent ces univers énergétiques? Différents scénarios envisageables sur un plan qualitatif pour l'avenir énergétique ont été esquissés dans un rapport. Chacun de ces «univers» possède des caractéristiques plutôt extrêmes; néanmoins, impossible d'exclure totalement leur réalisation dans les vingt prochaines années. Dans leur ensemble, les univers énergétiques doivent tracer les grandes lignes des futures évolutions possibles. Aucun des scénarios décrits ne doit être

« Aujourd'hui, les modèles d'affaires qui avaient fait leurs preuves depuis bien longtemps sont mis sous pression. »

mis sous pression. En clair: la rentabilité des grandes centrales hydrauliques est menacée en raison des distorsions de concurrence et des prix historiquement bas. Les gestionnaires de réseau sont mis au défi par l'augmentation de l'injection décentralisée et de la consommation propre. Pendant ce temps, les réseaux d'électricité, de gaz et de chaleur se rapprochent toujours davantage (convergence des réseaux), ce qui ouvre la possibilité de créer de nouveaux modèles d'affaires. Sans oublier la digitalisation, qui fait son apparition au

travers la Stratégie énergétique 2050, la révision de la LApEl ou la libéralisation du marché gazier. Sans pour autant que la relation avec l'UE soit clarifiée au moyen d'un accord correspondant.

Univers énergétiques: extrêmes, mais tout à fait plausibles

Au vu de ces tendances et de ces incertitudes au niveau de la politique énergétique, l'AES a lancé en été 2015 un projet intitulé provisoirement «Univers énergétiques – Modèles de marché». En 2015, des collaborateurs

pris au pied de la lettre et ne se concrétisera exactement comme sur le papier. Mais le véritable monde énergétique du futur se trouvera quelque part entre ces extrêmes.

Les projections quantitatives globales, des vestiges du passé

Comment le concept des univers énergétiques est-il né? En 2006 encore, l'AES pouvait établir de simples perspectives énergétiques qui prévoyaient les ventes et la production. Mais dès 2012, les incertitudes relatives aux conditions-cadre étant en forte hausse – en particulier en raison de la Stratégie énergétique 2050 –, l'Association a dû travailler sur trois scénarios («Avenir de l'électricité»).

Aujourd'hui, la situation s'est encore complexifiée. Les frontières entre producteurs et consommateurs s'estompent toujours plus, les technologies de stockage telles que les batteries peuvent véritablement changer la donne («game changer») si les progrès techniques poursuivent leur évolution. Le concept des univers énergétiques permet de décrire de façon idéale les évolutions du futur. L'AES souhaite présenter dès 2016 un modèle

moins possible les unes des autres. Voici les dimensions et les accentuations qui composent les univers énergétiques:

1. Demande: à quel besoin en électricité peut-on s'attendre par rapport à aujourd'hui? Accentuation: élevé ou faible

2. Smart: à quelle diffusion des technologies intelligentes peut-on s'attendre dans le secteur électrique? Accentuation: forte ou faible

3. Structure centralisée-décentralisée: à quoi ressemblera l'infrastructure technique de l'approvisionnement en électricité? Accentuation: centralisée ou décentralisée

4. Interventions étatiques sur les marchés: dans quelle mesure l'État interviendra-t-il sur les marchés énergétiques? Accentuation: beaucoup ou peu

5. Mise en réseau au niveau international: comment la mise en réseau de l'économie énergétique suisse se présente-t-elle au niveau international? Accentuation: forte ou faible

À partir de ces cinq dimensions comptant chacune deux accentuations, on obtient théoriquement 32 univers énergétiques

« Le concept des univers énergétiques permet de décrire de façon idéale les évolutions du futur. »

de marché auquel aspirer à l'avenir, modèle qui soit le plus solide possible par rapport aux évolutions envisageables à l'heure actuelle. En outre, il convient de développer une vision pertinente, autrement dit une idée claire de ce que l'on veut atteindre.

Méthodologie

Deux ateliers ont été organisés afin d'identifier 20 thèmes caractérisant les univers énergétiques, chaque thème contribuant à définir un univers énergétique, en fonction de l'accentuation qu'on lui attribue. Les participants aux ateliers ont ensuite réparti ces 20 thèmes dans cinq groupes: les cinq dimensions des univers énergétiques. Les dimensions ont été choisies de sorte à dépendre le

possibles. Les participants ont étudié la plausibilité de ces univers, pour finalement en sélectionner six, certes extrêmes, mais imaginables. Ces six univers énergétiques sont cohérents et pourraient devenir réalité dans les vingt prochaines années, selon les conditions-cadre technologiques, politico-énergétiques et économique-énergétiques. Enfin, un modèle de marché est défini pour chaque univers énergétique, de même que les modèles d'affaires qui s'y rattachent.

Projet HSG/CTI: des modèles d'affaires et des connaissances pour l'AES

L'Université de Saint-Gall (HSG) rejoint elle aussi le projet lancé autour des univers

énergétiques. En se basant sur le travail de fond de l'AES, la HSG analyse plus avant les univers énergétiques élaborés par l'Association, dans le cadre du projet CTI «Innovation en matière de modèles d'affaires dans l'économie énergétique».

doivent être conçues dans le cadre de coopérations bilatérales entre la HSG et certains membres de l'AES. Le suivi personnalisé ainsi que l'échange de connaissances et d'expériences génèrent un avantage immédiat pour les partici-

au Secrétariat. Grâce aux nouvelles informations, les offres seront par exemple vérifiées en interne et de nouveaux cours seront conçus le cas échéant. Les univers énergétiques de l'AES, réaction de l'Association à un avenir énergétique qu'on ne peut plus se cantonner à décrire par des prévisions quantitatives, constituent ainsi un projet dont les effets se déploieront tant en interne que vers l'extérieur. ◀

« Les univers énergétiques sont la réaction de l'Association à un avenir énergétique qu'on ne peut plus se cantonner à décrire par des prévisions quantitatives. »

ITEM, l'Institut de gestion technologique de l'Université de Saint-Gall, constitue un précieux partenaire pour ce projet.

Des innovations concrètes et sur mesure en matière de modèles d'affaires

pants. L'AES ne donne néanmoins aucune recommandation stratégique.

Les connaissances que nous retirons des univers énergétiques profiteront non seulement aux membres, mais aussi

L'année 2015 vue par le département Économie et Régulation

«La révision de la LApEI, en 2015, c'était un gros morceau», résume Stefan Muster, Responsable du département Économie et Régulation. «Nous avons dû former une équipe centrale, parvenir à une entente au sein de cette équipe et élaborer dans les temps des prises de position.» À chaque réunion, il s'agissait d'adopter une position commune par rapport à un matériel conséquent – jusqu'à 400 pages de texte – de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). «Souvent, nous avons peu de temps pour formuler une prise de position, parfois moins de deux semaines.»

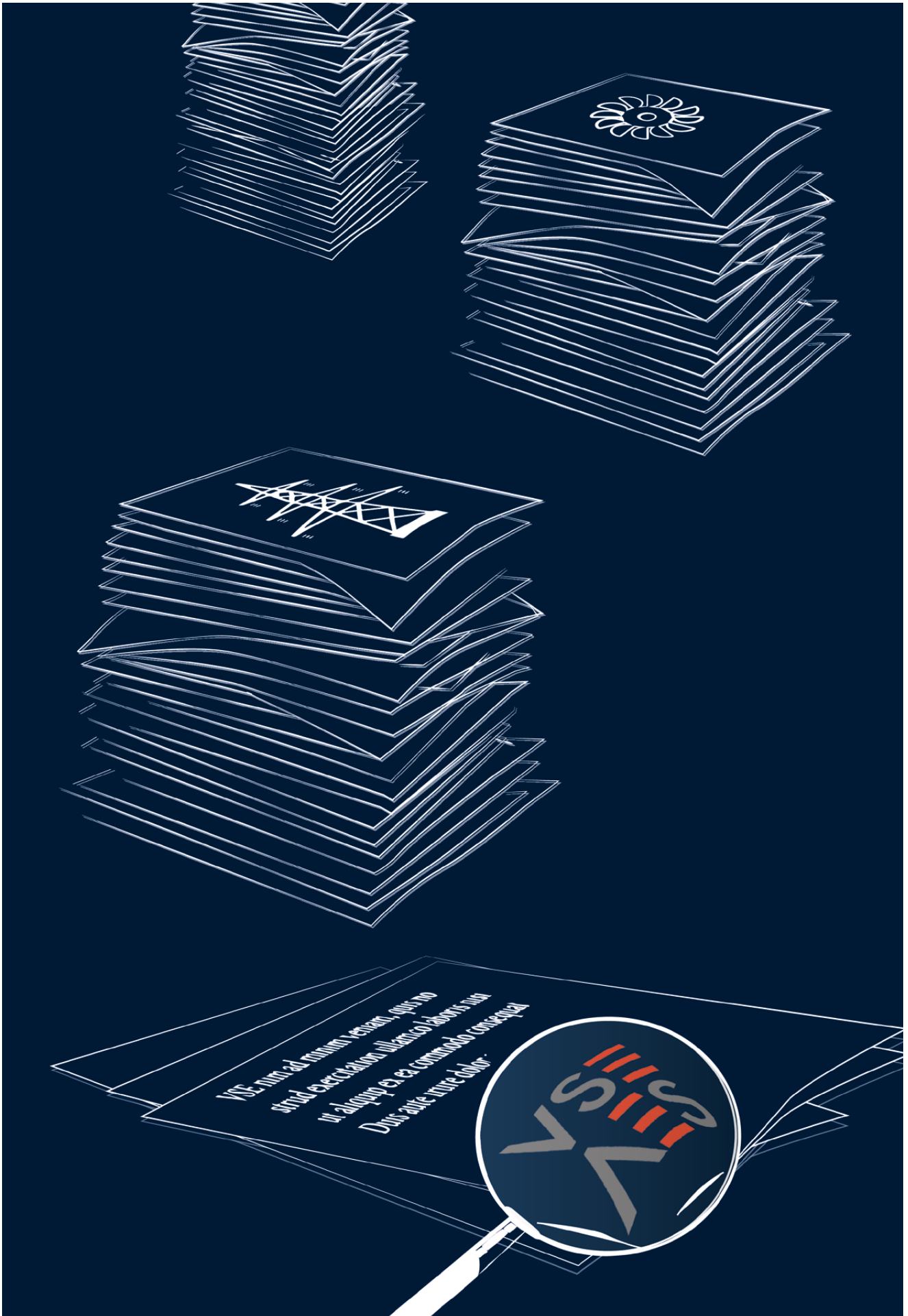
Malgré tout, l'AES est parvenue à s'exprimer d'une seule voix sur la plupart des sujets. Ce fut également le cas lors de l'accompagnement de la Stratégie énergétique 2050 (SE 2050), pour lequel de nombreux «Onepagers» ont été réguliè-

ment rédigés par le département Affaires publiques. «Dans le contexte de la SE 2050, la promotion de l'hydraulique nous a largement occupés», explique S. Muster. «En collaboration avec Hydrosuisse (Commission Force hydraulique), nous avons compilé des données et des faits pour montrer comment l'hydraulique suisse peut être soutenue temporairement afin de pouvoir occuper son rôle central dans la SE 2050.»

Le système incitatif en matière climatique et énergétique a lui aussi occupé de manière soutenue le département Économie et Régulation en 2015. S. Muster déclare à ce sujet: «Concernant le système incitatif, nous avons réussi à mettre au point, au sein même de la branche, une proposition soutenue par tous.» L'AES demande en premier lieu une taxation du gaz à effet

de serre qu'est le CO₂, au lieu de taxer le courant produit. «En fin de compte, l'électricité est la clé pour aménager tous les processus plus efficacement et pour économiser le CO₂.»

Pour le Responsable Économie et Régulation, l'AES a marqué un point en parvenant à exprimer ses positions vis-à-vis de la Berne fédérale avec clarté et à l'unanimité sur des sujets comme la révision de la LApEI, notamment. Les différends internes ont été aplanis grâce à un échange fructueux et à une forme d'organisation efficace, avec une communication en temps utile. «De plus, le projet «Univers énergétiques – Modèles de marché» a bien démarré et a été abordé de façon très constructive par les participants.» (Voir à ce sujet l'article principal à partir de la page 13)



Les prestations de l'Association passées au peigne fin

Comment le portefeuille des tâches de l'AES a-t-il évolué au fil des années? Où convient-il désormais d'intervenir pour améliorer les processus? Le Secrétariat a passé au peigne fin le travail de l'Association entre 2010 et 2014, comparant ainsi passé et présent. Les résultats de ces analyses sont d'une grande aide pour adapter l'offre aux nouvelles exigences.

Plus rapide, plus complexe, plus dynamique: en raison de la mutation dans la branche énergétique, l'environnement de l'Association s'est lui aussi fortement transformé ces dernières années. Les membres ressentent ces changements dans leur travail au jour le

jour. Les entreprises énergétiques sont confrontées au quotidien à une pression de plus en plus forte sur les coûts et à la baisse des marges. Elles doivent redéfinir leurs priorités et, le cas échéant, réorganiser radicalement leurs affaires, liquider certains secteurs et saisir de nouvelles opportunités au moyen de nouveaux modèles commerciaux.

« L'AES décharge les organes de milice en fournissant davantage de prestations en amont et en se concentrant sur les thèmes énergétiques essentiels. »

jour. Les entreprises énergétiques sont confrontées au quotidien à une pression de plus en plus forte sur les coûts et à la baisse des marges. Elles doivent redéfinir leurs priorités et, le cas échéant, réorganiser radicalement leurs affaires, liquider certains secteurs et saisir de nouvelles opportunités au moyen de nouveaux modèles commerciaux.

Pour l'Association, les exigences augmentent en conséquence: le Secrétariat doit traiter toujours plus de sujets nouveaux et exigeants, qui se doublent

d'attentes plus élevées de la part des groupes d'intérêts, internes comme externes. Malgré tout, il s'agit de s'atteler sans délai à tous les thèmes sans pour autant devoir recourir à des ressources supplémentaires. L'AES a réagi à cette situation: elle décharge les organes de

milice en fournissant davantage de prestations en amont et en se concentrant sur les thèmes énergétiques essentiels.

«Le temps est compté»:

une caractéristique marquante

Aujourd'hui, il faut pouvoir disposer le plus vite possible des prises de position, des documents thématiques, des documents de la branche et des documents de prise de position. Pour ce faire, le Secrétariat doit identifier très tôt les sujets et les dossiers, et y travailler dans les

temps. L'exigence de rapidité s'oppose donc à l'exigence d'union au sein de l'Association: lors de ses procédures de consultation, le Secrétariat doit souvent condenser les intérêts fortement divergents des membres pour en retirer une position unifiée valant pour toute la branche. Ce processus nécessite toutefois du temps. Les délais envisageables pour élaborer les documents de base se réduisent ainsi comme peau de chagrin. De plus, il est fait davantage appel au département Communication, car les nouveaux thèmes importants de l'Association doivent aussi être mis en valeur dans les médias et la politique de manière à être compréhensibles pour tous, ces deux secteurs étant tributaires de messages cohérents et techniquement fondés. C'est la seule façon pour la branche d'être perçue par le grand public comme un interlocuteur crédible et compétent.

Mandat du Comité: réexaminer les tâches

Toujours plus complexe et plus rapide, le monde de l'énergie requiert donc des adaptations permanentes, et cela vaut aussi pour le travail de l'Association. C'est pourquoi le Comité a chargé la Direction de l'AES de procéder à un examen de l'ensemble des tâches de l'Association et d'en tirer des recommandations

d'amélioration concrètes. Pour ce faire, l'AES a comparé les années 2010 et 2014, analysant en détail les quatre piliers que sont les tâches de l'Association, la formation professionnelle, les prestations et les services administratifs. L'objectif de l'Association est de continuer à simplifier les processus existants, d'introduire au besoin de nouveaux instruments de gestion et de travail, et d'adapter conti-

travail: les travaux dans ces secteurs font partie des activités fondamentales de l'AES. Celles-ci requièrent d'importantes ressources et une vaste palette de compétences de la part des collaborateurs. Ces derniers fournissent toujours plus de prestations en amont, tant en interne – pour les départements Marketing et Vente et Communication ainsi que pour la représentation des intérêts – qu'en

« L'AES doit continuer à exploiter de manière rentable l'avance en termes de connaissances qu'elle possède sur la concurrence étrangère au secteur. »

nuellement les connaissances des collaborateurs aux nouvelles exigences. La quantité, la qualité et la cohérence des prestations de l'Association ont ainsi déjà pu être améliorées au cours de la période observée, les ressources étant pourtant restées les mêmes.

Conclusions: les domaines à améliorer

1. Tâches de l'Association: concevoir rapidement des outils complets

Élaboration des bases, commissions de l'AES, Eurelectric, OSTRAL, sécurité au

externe, par exemple lors du travail de base des commissions et lors des consultations. Les thèmes traités par l'AES se rejoignent de plus en plus et les champs d'activité convergent, ce qui rend par conséquent les consultations plus complexes et plus coûteuses. Plus que jamais, il faut abandonner les modes de pensée cloisonnés traditionnels: il est en effet indispensable d'avoir une vision d'ensemble intégrée. Lors de l'élaboration des documents de base, il convient de tenir compte des interdépendances. Le Secrétariat se doit de condenser encore davantage les processus de recherche de

Caisse de pension de l'AES: l'important passage à la primauté des cotisations

L'AES s'efforce d'offrir à ses collaborateurs une solution moderne en matière de prévoyance. C'est pourquoi la Commission de prévoyance a décidé de recommander aux assurés de remplacer le modèle de primauté des prestations en vigueur jusque-là par le modèle de primauté des cotisations. En Suisse, la plupart des caisses de pension ont déjà opté pour cette solution.

Ce changement de modèle a été approuvé à une grande majorité au sein de l'AES, et le nouveau plan est entré en vigueur le 1^{er} avril 2016.

Les objectifs du changement sont les suivants: garantir durablement et à long terme la prévoyance vieillesse (viabilité financière) et passer à une solution de caisse de pension flexible et optimisée en termes de risques.

consensus afin qu'ils puissent continuer d'être réalisés dans les temps. Les décisions du Comité devraient ensuite être défendues de manière conséquente vis-à-vis de l'extérieur, en accord avec la Conférence des directeurs.

2. Formation:

augmenter le nombre d'instructeurs

L'AES contribue largement à la formation professionnelle de la main-d'œuvre spécialisée nécessaire. Malheureusement, il y a pénurie d'instructeurs qualifiés pour les formations d'électricien de réseau EP (examen professionnel) et EPS (examen professionnel supérieur). En 2016, l'AES va s'attacher plus intensivement à résoudre ce problème (voir aussi les déclarations de Christoph Schaub, Responsable Marketing et Vente, dans l'encadré). La réforme de la Loi fédérale sur la formation professionnelle apporte

en outre de nouvelles exigences pour tous les métiers. Au cours des prochaines années, l'AES vérifiera tous les contenus et restructurera les formations si nécessaire.

3. Prestations:

à vérifier et à adapter de façon cohérente

En 2014, le Secrétariat a généré une marge de couverture II de près d'un million de francs suisses grâce à la vente de prestations de services. Cette activité est devenue l'un des piliers de l'AES (49% du revenu total).

L'AES doit continuer à exploiter de manière rentable l'avance en termes de connaissances qu'elle possède sur la concurrence étrangère au secteur, afin de mettre au point des offres adaptées à la demande. Il importe de réexaminer le portefeuille, de l'adapter de façon cohérente et de l'organiser de manière à

ce que la branche puisse disposer en temps voulu de services utiles et d'excellente qualité, à des prix compétitifs.

4. Services administratifs: fluidifier les processus

Le suivi des membres et la gestion des données représentent une lourde charge de travail pour le Secrétariat, de même que les exigences en matière de finances et de controlling, plus strictes qu'auparavant mais satisfaisant aux normes actuelles. Les tâches relevant du domaine des ressources humaines sont irrégulières, et d'autant plus chronophages qu'elles ne peuvent pas être anticipées. Pour les services administratifs, le défi consiste à réorganiser les processus internes de manière à les rendre encore plus efficaces et plus simples, malgré un volume de travail en hausse et une forte variabilité. ◀

L'année 2015 vue par le département Marketing et Vente

«2015 a été une bonne année», a déclaré Christoph Schaub, Responsable Marketing et Vente (M&V). «Nous avons atteint nos objectifs budgétés en termes de chiffre d'affaires.» Par rapport à 2014, très peu de manifestations ont été annulées. «Nous avons effectué une présélection correcte, c'est-à-dire que nous avons condensé notre programme en fonction des expériences faites auparavant.»

Parmi les moments forts du département M&V, il faut mentionner la «Betriebsleitertagung» en Suisse alémanique, et son pendant en Suisse romande, les Journées des directeurs et cadres (JDC). Quant à la manifestation politique «Thèmes-clés de la politique énergétique», elle s'est tenue pour la première fois dans un cadre plus vaste, à savoir la «Zunftthaus zum Rüdén», à Zurich.

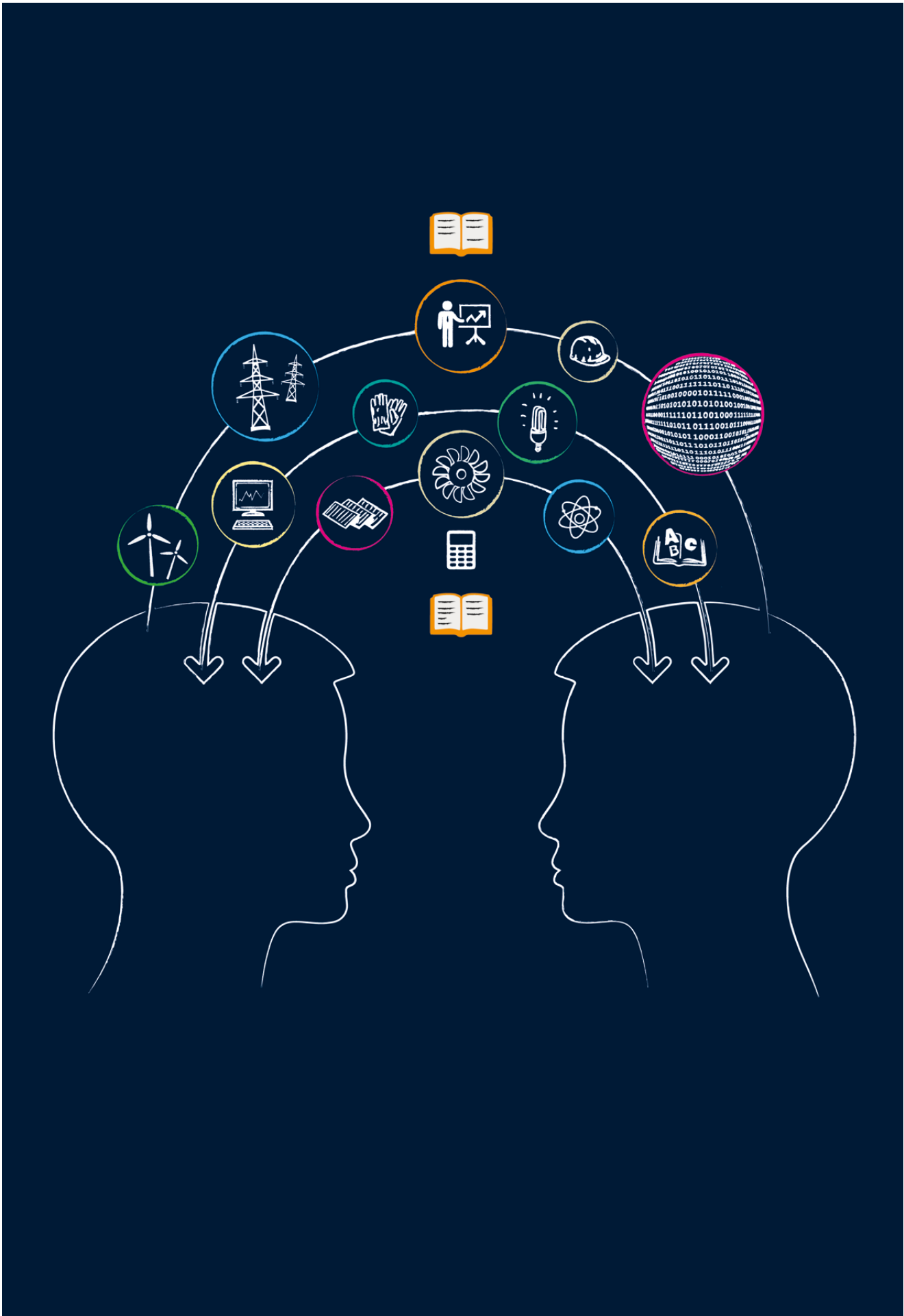
En revanche, le séminaire pour les futurs retraités a rencontré un succès mitigé. «Nous avons tablé sur une demande plus importante», a reconnu C. Schaub.

L'année prochaine, le Congrès pour les membres de conseil d'administration sera organisé pour la première fois. Aux yeux de C. Schaub, «ce congrès est le point de rendez-vous des organes de surveillance des entreprises énergétiques, le lieu où ils peuvent collecter les informations les plus pertinentes sur l'environnement de leur branche et pratiquer un réseautage ciblé». Le monde énergétique, toujours plus complexe, exige selon lui nombre de nouvelles connaissances et des modèles de pensée novateurs. Les membres des conseils d'administration des entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE) sont alors particulièrement mis au défi, puisque de leurs décisions dépend la capacité des EAE à gérer les nouvelles conditions-cadre, qui leur permettront de concevoir l'avenir énergétique avec plus ou moins de succès.

Quels sont les défis à relever en 2016 et après? «Nous devons conserver l'attractivité de notre offre en actualisant

en permanence notre portefeuille. Et ce, dans un environnement où la concurrence croît et où les clients doivent économiser...» Quelle est la marge de couverture qui peut être générée avec chaque offre? Cette question a pris une très grande importance lors de la conception du nouveau portefeuille.

M&V proposera en outre davantage de cours hors des locaux de l'AES à Aarau, de manière à ce que les membres y aient accès simplement, dans toute la Suisse. Le besoin en électriciens de réseau qualifiés sera lui aussi pris en compte: «La liste d'attente pour les places de formation est encore trop longue. En 2016, nous offrirons deux fois plus de postes qu'en 2015», a annoncé le Responsable Marketing et Vente. «À cela s'ajoute la formation professionnelle continue (Initiation à la construction de réseau pour les électriciens), afin de répondre aux besoins à court terme.»



Les talents de demain se préparent aujourd'hui

Intégrer les nouvelles technologies dans l'approvisionnement, recruter une main-d'œuvre au bénéfice d'une bonne formation: dans un paysage énergétique en pleine mutation, les entreprises sont particulièrement mises au défi. Tout ce qui existe doit être fondamentalement repensé, ouvrant ainsi la voie à de nouveaux marchés. L'AES élabore des recommandations de la branche adaptées et forme des spécialistes parés pour l'avenir énergétique.

Au cours des prochaines décennies, toutes les centrales nucléaires suisses devraient être progressivement mises hors service. Toutefois, même lorsqu'elles seront arrêtées définitivement, elles nécessiteront des spécialistes garantissant la sécurité de l'exploitation pendant la phase de démantèlement et de post-exploitation. L'AES, les centrales nucléaires suisses et la Confédération travaillent en

de l'AES en la matière dans le paysage énergétique en mutation. La formation professionnelle concernant l'extension du réseau revêt une importance particulière. Concrètement, nous avons de plus en plus besoin, sur le terrain, d'électriciens de réseau bien formés, de même que d'experts qui planifient les réseaux, qui dirigent les formations et qui font passer les examens. Les transports publics et les télécommunications ont

besoins en personnel qualifié se sont encore accentués dans la branche. C'est pourquoi l'Association a l'intention de proposer en 2016 une double session de cours préparatoires pour l'examen professionnel (EP) et l'examen professionnel supérieur (EPS) d'électricien de réseau afin de répondre à la hausse de la demande de main-d'œuvre spécialisée formulée par les entreprises.

La promotion des professions est elle aussi renforcée: ce métier aux multiples facettes, mais encore trop peu connu, doit être davantage mis en avant auprès des jeunes, notamment via le site Internet www.electricien-de-reseau.ch ainsi que par d'autres mesures (salons des métiers, services d'orientation professionnelle). Depuis 2013, l'AES collabore avec Yousty, la plate-forme suisse destinée aux apprentis, qui propose plus de 250 métiers (www.yousty.ch). Les personnes intéressées peuvent y poser directement leur candidature pour un apprentissage d'électricien de réseau. L'AES vérifie également la documentation et souhaite intégrer encore davantage les parents dans l'orientation professionnelle.

Les exigences envers le Secrétariat augmentent. C'est pourquoi, dans le secteur Formation professionnelle, les processus ont été optimisés et standardisés, et des outils ont été élaborés pour les spécialistes. Citons à titre d'exemples

« Concrètement, nous avons besoin, sur le terrain, d'électriciens de réseau bien formés. »

partenariat afin d'adapter la formation d'opérateur d'installations de centrale nucléaire à cette situation particulière. En 2016, la Commission Opérateurs d'installations de centrale nucléaire s'attèlera à concevoir le nouveau profil professionnel, et la formation débutera dans sa nouvelle mouture dès 2017.

L'AES remédie à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée

La refonte de la formation d'opérateur d'installations de centrale nucléaire n'est qu'un exemple parmi d'autres du travail

eux aussi davantage besoin de cette main-d'œuvre spécialisée.

En 2015, l'AES a redoublé d'efforts pour remédier à cette pénurie. Ainsi, la réforme de la formation initiale d'électricien de réseau a été achevée. L'énergie, les télécommunications et les lignes de contact constituent les trois axes principaux de la formation adaptée, celle-ci se révélant désormais plus attrayante pour les jeunes. Pendant ce temps, en Suisse romande, les premiers examens professionnels supérieurs d'électricien de réseau ont été organisés. En 2015, les

Hiver 2015: OSTRAL en point de mire

En hiver 2015, la Commission OSTRAL (Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise) s'est retrouvée sous les feux des projecteurs. Suite à un avertissement du gestionnaire de réseau Swissgrid, les médias nationaux s'étaient fait l'écho de possibles pénuries d'électricité pendant la saison. La presse à sensation a même évoqué la question d'un «blackout national» de plus grande ampleur, mettant notamment en garde contre la capacité limitée des transformateurs. Fort heureusement, OSTRAL n'a pas dû être appliqué.

Néanmoins, l'AES a montré qu'en cas d'urgence, l'organisation était prête. En 2015, de nouveaux concepts ont été conçus et approuvés pour réagir à une situation de ce type, comme le concept détaillé de gestion de l'offre et de contingentement. «Par chance, la fin de l'année n'a pas engendré de situation «Ostral», a déclaré le Responsable du département, ajoutant: «En 2016, l'organisation d'Ostral se verra renforcée grâce à la création d'un poste d'état-major à temps plein.»

les contrats types, les check-lists et les procédures harmonisées.

2016 sera de nouveau une année intense pour l'Organe responsable de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau: la formation professionnelle

Par ailleurs, l'AES propose désormais un nouveau cours permettant aux électriciens de se reconvertir dans le secteur de la construction des réseaux. Il sera ainsi plus facile d'employer des électriciens qualifiés pour des travaux

« Ce cours permet donc d'entraîner des spécialistes compétents à la construction de réseau sans les obliger à passer par une formation d'électricien de réseau de longue durée. »

continue sera en effet révisée une fois achevée la réforme de la formation initiale. Comme pour la formation initiale, les aspects de l'énergie, des télécommunications et des lignes de contact seront au centre du nouveau cursus. Point de départ de ces changements: la nouvelle Loi fédérale sur la formation professionnelle, qui pose de toutes nouvelles exigences en matière de profil professionnel, de contenu des cours et de structure des métiers.

sur le réseau. Ces derniers bénéficient en effet de solides connaissances en matière d'électrotechnique, les déficits de formation se faisant jour concernant le réseau à courant fort, les réseaux de lignes aériennes et de câbles ainsi que l'expérience spécifique aux réseaux. Ce cours permet donc d'entraîner des spécialistes compétents à la construction de réseau sans les obliger à passer par une formation d'électricien de réseau de longue durée.

Les nouveaux métiers du monde de l'énergie de demain ne se trouvent pas uniquement du côté de la production et de la distribution. Côté consommateurs, la fonction de conseiller/ère en énergie et en efficacité énergétique doit aider les entreprises clientes à réaliser des

économies bienvenues sur leurs coûts fixes. L'AES est convaincue que cet examen professionnel supérieur permettra de former des personnes polyvalentes aux connaissances solides. Exploiter les potentiels en matière d'efficacité énergétique, c'est l'un des

thèmes-clés du futur. Le cours pilote se déroule actuellement et les premiers diplômés termineront leur formation à l'automne 2016. La deuxième volée commencera au printemps 2017. ◀

L'année 2015 vue par le département Technique et Formation professionnelle

Selon Michael Paulus, Responsable Technique et Formation professionnelle, les principaux sujets de 2015 ont été l'amélioration de l'efficacité dans les domaines de la formation professionnelle et de la sécurité, l'optimisation et la standardisation des processus ainsi que le développement d'outils. «De plus, nous avons lutté contre le manque de main-d'œuvre spécialisée», a déclaré M. Paulus. Par ailleurs, la réforme de la formation initiale d'électricien de réseau a pu être achevée, et les premiers examens professionnels supérieurs ont été organisés en Suisse romande.

Le département s'est également investi dans le domaine de la réglementation de la consommation propre, l'objectif étant de mettre en place pour la branche une réglementation équitable qui comprenne des tarifs de puissance.

Nouvelle Commission EAE-TSO

La création de la nouvelle Commission EAE-TSO compte également au nombre des temps forts de l'année 2015 pour le département Technique et Formation professionnelle. Dans le cadre de cette commission, Swissgrid et la branche se réunissent afin d'élaborer des solutions communes.

Le marché de l'énergie de réglage, exploité par le gestionnaire de réseau Swissgrid, fait partie des thèmes discutés: en plus des prestataires

traditionnels tels que les centrales de pompage-turbinage, les consommateurs d'électricité peuvent eux aussi rejoindre un pool de réglage, mettre à disposition leur flexibilité et générer ainsi des recettes.

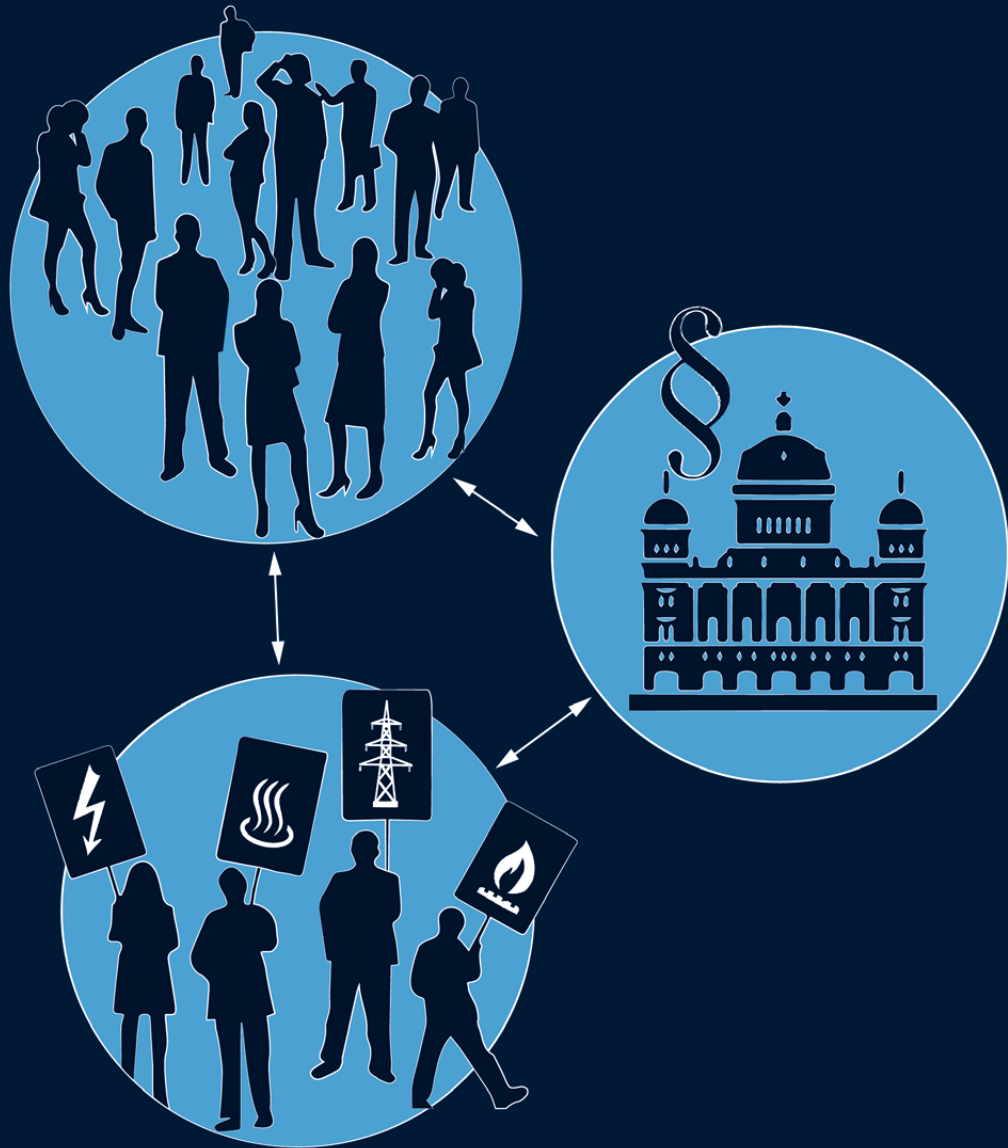
Au niveau européen, l'AES s'occupe de la mise en œuvre des codes de réseau du REGRT-E (Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité) en Suisse. Dans l'UE également, les nouvelles directives européennes prescrivant le mode d'exploitation des réseaux n'existent pour certaines que sur papier ou sont encore en cours d'autorisation. En fin de compte, le réseau électrique doit pourtant fonctionner de manière uniforme de la Turquie à l'Espagne et du sud de l'Italie au Danemark. En effet, un état critique du système dans n'importe lequel de ces pays a une influence sur la stabilité du réseau tout entier.

Le débat relatif aux réglementations équitables de la consommation propre préoccupe la branche de l'électricité. Il s'agit de garantir que le financement du réseau continue d'être assuré selon le principe de causalité en évitant toute désolidarisation. Les propositions politiques discutées à l'origine auraient eu des répercussions extrêmement négatives sur les fournisseurs d'électricité. Pour ce qui est de la consommation propre, l'AES

a déployé en 2015 des efforts considérables pour les processus politiques. À travers diverses discussions, elle est parvenue à ébaucher un système effectivement réalisable du point de vue de l'Association. La branche considère notamment les adaptations et les précisions suivantes d'un œil positif:

- élaboration d'une base pour la limitation (judicieuse) du lieu de la production;
- définition d'une condition préalable à la constitution d'une communauté d'autoconsommateurs (CA), selon laquelle la totalité de la puissance de production doit être proportionnelle à la puissance de raccordement au point de mesure;
- traitement des CA comme des consommateurs finaux, et par conséquent attribution claire des responsabilités.

Bien entendu, la réglementation décidée par le Conseil des États a valeur de compromis, mais elle constitue, du point de vue de l'AES, une bonne solution. Les événements de la politique pragmatique s'opposent actuellement à la réalisation des exigences maximales ou des souhaits. La voie empruntée par l'AES crée de bonnes conditions pour pouvoir participer sérieusement à l'élaboration des dispositions d'exécution figurant dans l'ordonnance. En outre, la réglementation pourrait ouvrir de nouvelles opportunités commerciales pour les EAE.



Stratégie énergétique 2050: première étape politique réussie

Pour la branche de l'électricité, la Stratégie énergétique 2050 (SE 2050) représente un défi à plus d'un titre, un défi à relever à long terme. Objectif avoué: la durabilité du système d'approvisionnement en énergie. Il faut pour cela avoir une vision globale du paysage énergétique, et pas uniquement de la branche électrique. En 2015, l'AES a pu exercer une influence favorable sur les décisions politiques.

Deux lettres, un nombre: «SE 2050» symbolise les ambitieux objectifs du Conseil fédéral par rapport au nouveau paysage énergétique de la Suisse. L'Association approuve l'orientation de la Stratégie énergétique 2050 sur le principe, et n'a pas remis en cause la sortie du nucléaire. Mais pour construire un avenir plus durable et plus efficace, impossible de se passer d'une vision globale du système énergétique. Or la SE 2050 se concentre encore largement sur l'électricité. De plus, certains

aspects tels que la convergence des réseaux, le stockage et les batteries ainsi que l'extension du réseau sont à peine abordés, ou bien avec retard, à l'instar de la Stratégie Réseaux électriques. En automne 2015, le Conseil des États a tout de même apporté des corrections à quelques-unes des décisions – peu judi-

Par ses décisions, le Conseil des États montre la voie

Certaines requêtes centrales de la branche ont trouvé un écho auprès du Conseil des États là où le Conseil national avait fait la sourde oreille. La Chambre

ciuses, du point de vue de la branche – prises par le Conseil national dans le cadre de la SE 2050. Le mérite en revient aussi à l'AES, elle qui a accompagné activement et au plus près les débats politiques, tout au long de la procédure. Avec une part de près de 60% dans la production suisse d'électricité, l'hydraulique constitue la principale source d'énergie renouvelable du pays. Revêtant actuellement une importance systémique pour assurer l'approvisionnement électrique ininterrompu de notre pays, l'hydraulique est aussi, grâce à sa flexibilité, la clé qui permettra de réussir la mise en œuvre de la SE 2050.

Adapter davantage au marché le système d'encouragement pour les énergies renouvelables: cette requête a elle aussi reçu l'attention qu'elle méritait. À l'inverse du Conseil national, le Conseil des États s'est prononcé, en automne 2015, en faveur de la commercialisation directe du courant autoproduit. Il s'agit là d'une étape importante, tout comme l'est la décision de limiter dans le temps le système d'encouragement. Malheureusement, le Conseil des États a omis de supprimer totalement du projet l'obligation de reprise et de rétribution pour les gestionnaires de réseau. L'obligation de reprise contrevient aux principes d'un marché de l'électricité libéralisé. Après l'ouverture complète du marché, les entreprises d'approvisionnement en électricité (EAE) ne disposeront plus d'une clientèle fixe et seront de ce fait confrontées à un risque commercial. Cette situation n'est pas compatible avec

« L'hydraulique est, grâce à sa flexibilité, la clé qui permettra de réussir la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. »

haute a ainsi pris la décision de soutenir l'hydraulique indigène, mise sous forte pression financière, au moyen d'une contribution issue du supplément sur les coûts de transport du réseau à haute tension. Toutefois, l'élimination des divergences doit permettre d'optimiser ce système et de vérifier qu'il est applicable.

une obligation de reprise du courant électrique. Elle peut même représenter une obligation fédérale de réaliser des opérations à perte.

L'AES salue l'intention du Conseil fédéral de remplacer, dans le cadre de la SE 2050, le système d'encouragement actuel par une taxe incitative à partir de 2021. Du point de vue de l'AES, deux aspects doivent être particulièrement pris en compte lors de la conception de ce système: l'accent à mettre sur la protection du climat et l'augmentation de l'efficacité énergétique globale. Il convient de conférer à ces deux aspects une plus grande importance, en menant une discussion appropriée sur les mesures à prendre dans le cadre de la stratégie énergétique.

recours pour obliger les consommateurs finaux à appliquer à coup sûr les mesures d'efficacité.

Une structure du réseau parée pour l'avenir est impérative

L'extension du réseau constitue un aspect central dans la réussite de la SE 2050, la situation tendue en matière d'électricité pendant l'hiver 2015-2016 l'a encore une fois démontré. Et les besoins en matière d'extension sont loin d'être faibles: la Confédération elle-même estime qu'il faudra investir entre 6,4 et 15,1 milliards de francs suisses pour concrétiser la SE 2050. Viennent s'y ajouter les investissements annuels pour le maintien de la qualité du réseau actuel, qui se montent à eux seuls à

« L'extension du réseau constitue un aspect central dans la réussite de la Stratégie énergétique 2050, la situation tendue en matière d'électricité pendant l'hiver 2015 - 2016 l'a encore une fois démontré. »

Pour l'AES, les taxes incitatives sur l'électricité ne sont pas appropriées. Si des taxes doivent être prélevées sur l'énergie consommée, il vaut alors mieux qu'elles le soient en fonction de la teneur en CO₂. Cela inclurait bien sûr les carburants, même si cette idée paraît impopulaire.

Pas de prescriptions contraignantes pour les EAE, une nouvelle réjouissante

La décision du Conseil des États de renoncer à des prescriptions d'efficacité bureaucratiques et non conformes au marché est très réjouissante. L'électricité issue d'énergies renouvelables étant justement une forme d'énergie très respectueuse de l'environnement, il n'est pas judicieux, d'un point de vue énergétique global, d'orienter les mesures d'efficacité uniquement vers une réduction de la consommation. De plus, ces prescriptions violent le principe de causalité: les EAE ne disposent d'aucun

quelque 1,5 milliard de francs. L'AES constate donc avec une certaine déception qu'il a été impossible d'éviter une baisse du taux d'intérêt calculé (WACC) de 4,7 % à 3,83 % en 2015. Cette baisse est une réaction démesurée face à la situation actuelle des taux d'intérêt sur les marchés; comparé à mars 2013 (lorsque le nouveau modèle de calcul a été lancé), le niveau des taux n'a en effet baissé que très légèrement jusqu'à ce jour. Il est par ailleurs tout aussi important, si ce n'est plus, de disposer de procédures d'autorisation réduites afin que les projets prévus puissent être mis en œuvre dans les délais fixés. À cet égard, l'AES estime que des améliorations sont nécessaires.

2015, année particulière: la sécurité d'approvisionnement au centre des préoccupations

Rétrospectivement, 2015 fut une année particulière pour le Secrétariat bien que, quatre ans après la catastrophe de

Fukushima, le thème de l'énergie ne revête plus la même importance dans le milieu politique. Divers articles dans les médias, pendant l'hiver par exemple, ont toutefois montré la nécessité de pouvoir

plutôt de bon augure pour la branche en matière de politique énergétique.

En 2016, il faudra mettre le thème de la sécurité d'approvisionnement au centre des préoccupations. L'AES veille à ce

des différents niveaux de réseau est nécessaire lors de la planification des réseaux. Il convient de renoncer aux contraintes bureaucratiques inutiles, et de confier certaines tâches à la branche à titre subsidiaire.

Concernant l'hydraulique, il faudra élaborer certains principes en vue de l'introduction du nouveau régime des redevances hydrauliques, qui doit entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020. L'AES défend dans ce contexte des réglementations favorables à la branche. Grâce à sa flexibilité, l'hydraulique est la clé qui permet de garantir un niveau élevé de sécurité de l'approvisionnement – et par conséquent, la clé de la réussite de la SE 2050. ◀

« En 2016, il faudra mettre le thème de la sécurité d'approvisionnement au centre des préoccupations. »

compter sur des réseaux modernes et sur une coordination internationale. Les élections fédérales ont parallèlement renforcé le camp bourgeois, ce qui est

que la Stratégie Réseaux électriques soit traitée rapidement au Parlement. Une répartition des tâches claire et efficace entre les autorités et les gestionnaires

L'année 2015 vue par les départements Affaires publiques et Communication

Parmi les moments forts de l'année 2015, Thomas Zwald, Responsable du département Affaires publiques, cite en premier lieu les «Thèmes-clés de la politique énergétique»: «Nous avons de nouveau marqué un point pour ce qui est de la qualité et du nombre des participants. Cet événement attrayant prend peu à peu sa place et rencontre un succès grandissant auprès du public.» La manifestation politique deviendrait ainsi un rendez-vous incontournable pour les membres, en tant qu'événement informatif. «Nous pouvons à cette occasion donner à nos différentes parties prenantes, c'est-à-dire à nos groupements d'intérêts, un précieux aperçu des principales affaires politiques et des thèmes énergétiques d'actualité qui sont traités par l'AES.»

L'AES a su également s'imposer au niveau technique en 2015: «Nous avons réussi à mettre à l'ordre du jour la problématique de la transformation et de la construction de nouvelles stations transformatrices», a déclaré T. Zwald. Dans ce domaine, la «Motion Guhl» (du Conseiller national PBD Bernhard Guhl) chargerait le Conseil fédéral d'élaborer une proposition pour autoriser la modification et la construction de stations transformatrices et des lignes y attenantes plus rapidement et plus simplement.

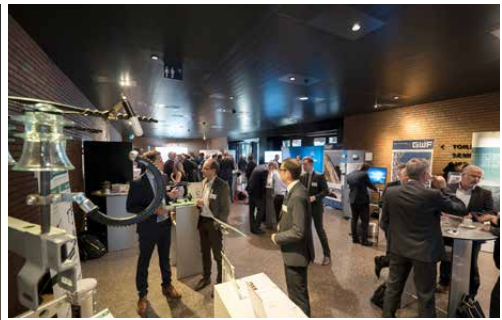
Le département Communication a fait avancer différents projets en 2015. Citons à titre d'exemple la nouvelle revue de presse et la refonte de la publication «Bulletin». «Ce fut une année intensive, avec un nombre de demandes des

médias au-dessus de la moyenne», a souligné Guido Lichtensteiger, Responsable du département Communication. Parmi les principaux thèmes: la Stratégie énergétique 2050 et l'hydraulique. L'Europe, via l'accord bilatéral sur l'électricité avec l'UE et le couplage des marchés (market coupling), a également occupé le département Communication, tout comme les prix de l'électricité 2016. À la mi-août 2015, lorsque toutes les centrales nucléaires ont été temporairement déconnectées du réseau, l'écho médiatique s'est fait entendre en conséquence. En décembre, enfin, c'est le thème de la pénurie d'approvisionnement qui a marqué le débat public.

Les temps forts de 2015

L'AES a retrouvé en 2015 nombre de ses incontournables rendez-vous: 9^e édition du Congrès suisse de l'électricité, Smart Energy Days, Journées des directeurs et cadres, Fête des jubilaires, sans oublier la 126^e Assemblée générale ordinaire.





Smart Energy Days

Où en sont la recherche et le développement dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050? Lors des Smart Energy Days 2015, au Trafo de Baden, des spécialistes ont donné un aperçu approfondi des projets pilotes novateurs et montré ce qui a déjà fait ses preuves en pratique.



Journées des directeurs et cadres
Ouverture du marché, sécurité des données, consommation propre, innovation: les Journées des directeurs et cadres 2015, à Montreux, ont été marquées par les thèmes d'actualité dans la branche et par un réseautage intensif.





101^e Fête des jubilaires

Sur un total de 487 jubilaires, 281 avaient fait le déplacement jusqu'à Arbon, où l'AES leur a rendu hommage pour leur fidélité à leur entreprise, depuis 25 ou 40 ans. Un grand merci pour cet engagement de longue date en faveur d'un approvisionnement sûr en électricité en Suisse!





126^e Assemblée générale ordinaire

Lors de la 126^e Assemblée générale, le Président Kurt Rohrbach a plaidé en faveur d'une vision d'ensemble de la politique énergétique. Le Directeur Michael Frank a, lui, insisté sur l'importance du principe de globalité notamment dans le contexte de la SE 2050: système global, énergie globale, efficacité globale.



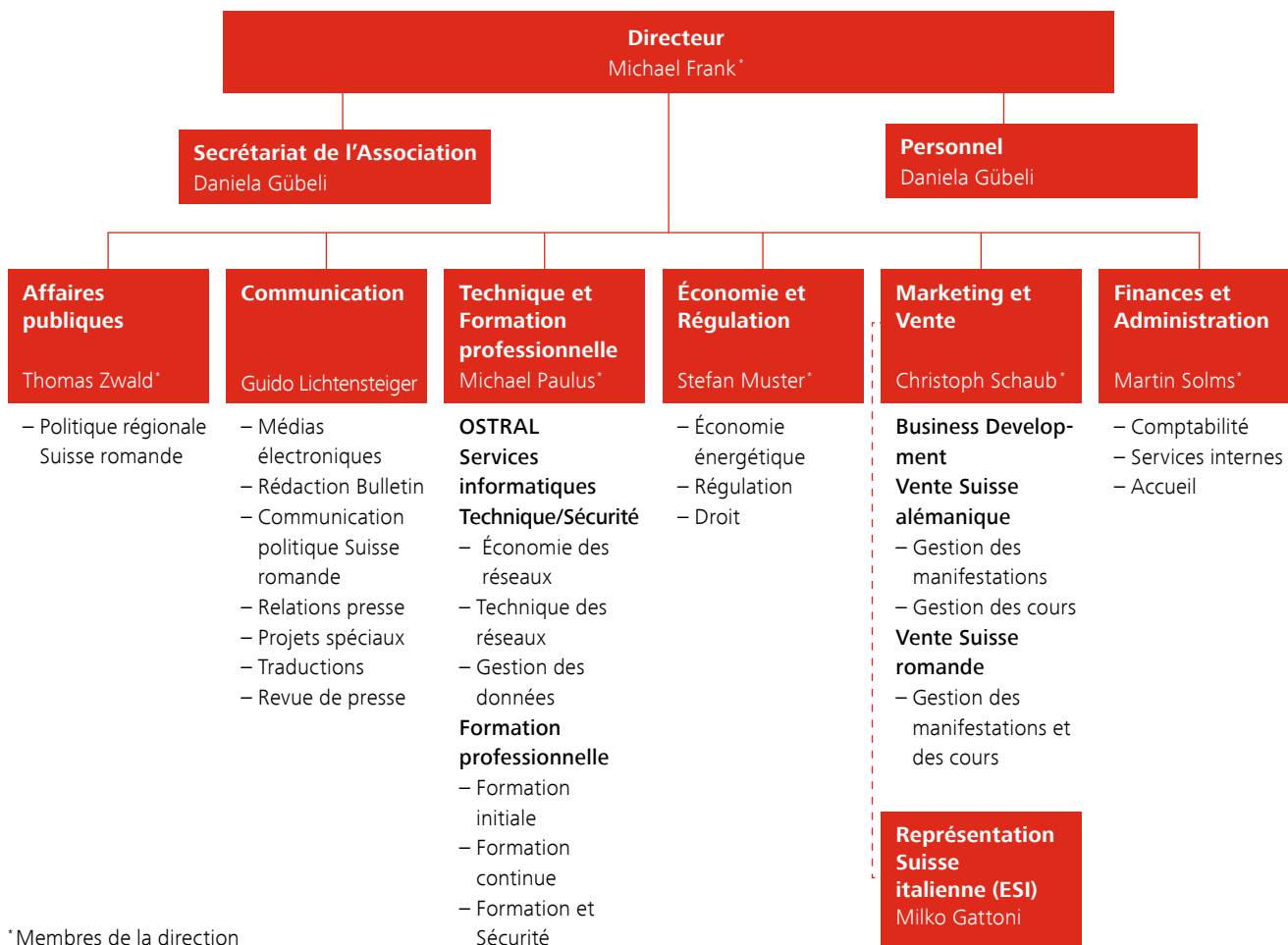


Nouveaux visages à l'AES

Huit nouveaux collaborateurs ont rejoint l'AES en 2015: Zorica Cebic, Francis Beyeler, Sandro Pfammatter et Barbara Büchli (en haut, de gauche à droite), ainsi que Michael Brunner, Silvia Gnehm, Marion Bertrand et Michael Paulus (en bas, de gauche à droite).

Organisation du Secrétariat de l'AES

(état au 31 décembre 2015)



Comité

(état au 31 décembre 2015)

Le Comité de l'AES se compose de représentants des associations de la branche et des divers groupements d'intérêts de la branche électrique. Font partie du Comité:

Président

Kurt Rohrbach, BKW SA, Berne.
swisselectric

Vice-Président

Dominique Gachoud, Groupe E SA,
Granges-Paccot.
regioGrid

Membres

- Marco Bertoli, Verzasca S.A., Lugano.
ESI
- Kurt Bobst, Repower AG, Poschiavo.
Sans appartenance
- Dieter Gisiger, Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC), Gland.
Multidis
- Felix R. Graf, Centralschweizerische Kraftwerke AG, Lucerne.
swisselectric
- René Holzer, Gemeindewerke Stäfa, Stäfa.
swisselectric
- Kerem Kern, Axpo Power AG, Baden.
swisselectric
- Silvan Kieber, Arbon Energie AG, Arbon.
DSV

- Christian G. Plüss, Alpiq Suisse SA, Olten.
swisselectric
- Urs Rengel, Elektrizitätswerke des Kantons Zurich, Zurich.
regioGrid
- David Thiel, IWB, Bâle.
swisspower
- Andreas Widmer, Wasserwerke Zug AG, Zoug.
Entreprises régionales
- Andreas Zimmermann, Genossenschaft Elektra, Jegenstorf, Jegenstorf.
DSV

Organe de révision

thv AG, Aarau

Commissions

(état au 31 décembre 2015)

Commissions AES selon l'art. 22 des statuts de l'AES

Données énergétiques

Présidence: Daniel Röthlisberger,
Enpuls AG, Dietikon
Coordination: Hendrik la Roi, AES

Économie énergétique

Présidence: Niklaus Zepf, Axpo
Services AG, Baden
Coordination: Katrin Lindenberger, AES

EAE-TSO

Présidence: Daniel Schalch, ewz,
Zurich
Coordination: Olivier Stössel, AES

Communication

Présidence: Peter Graf, Sankt Galler
Stadtwerke, St-Gall
Coordination: Céline Reymond, AES

Coûts & Finances

Présidence: Andrea Müller, Werke am
Zürichsee AG, Küsnacht
Coordination: Niklaus Mäder, AES

Technique des réseaux & exploitation des réseaux

Présidence: Franco M. Thalmann,
IBC Energie Wasser Chur, Coire
Coordination: Andreas Degen, AES

Économie des réseaux

Présidence: Stefan Witschi,
BKW Energie SA, Berne
Coordination: Olivier Stössel, AES

Droit

Présidence: Pierre Oberson, Romande
Energie SA, Morges
Coordination: Francis Beyeler, AES

Questions réglementaires

Présidence: Jörg Wild, EW Altdorf AG,
Altdorf
Coordination: Niklaus Mäder, AES

Sécurité

Présidence par intérim: Christian Brüttsch,
Repower AG, Poschiavo
Coordination: Thomas Hartmann, AES

Smart Energy

Présidence: Gregor Leonhardt, IWB
(Industrielle Werke Basel), Bâle
Coordination: Hansjörg Holenstein, AES

Qualité de la fourniture

Présidence: Stefan Egger, St. Gallisch-
Appenzellische Kraftwerke AG, St-Gall
Coordination: Hansjörg Holenstein, AES

Commissions Formation professionnelle

soumises au Secrétariat d'Etat à la
formation, à la recherche et à l'innovation
(SEFRI)

Développement professionnel & Qualité de la formation ER

Présidence: Philippe Perusset,
Communauté d'Intérêts pour la
Formation des Électriciens de
Réseau (CIFER), Penthalaz
Coordination: Toni Biser, AES

Conseiller/ère en énergie et en efficacité énergétique

Présidence: Roger Ruch, IWB
(Industrielle Werke Basel), Bâle
Coordination: Nelly Bogdanova, AES

Opérateurs d'installations de centrale nucléaire

Présidence: Thomas Kohler, Alpiq
Suisse SA, Olten
Coordination: Nelly Bogdanova, AES

Comité directeur de la formation pro- fessionnelle d'électricien/ne de réseau

Présidence: Giampaolo Mameli, Aziende
Industriali di Lugano (AIL) SA, Muzzano
Coordination: Toni Biser, AES

OSTRAL

(Organisation pour l'approvisionnement
en électricité en cas de crise)
soumise à l'Office fédéral pour l'approvi-
sionnement économique du pays (OFAE)

OSTRAL

Présidence: Dieter Reichelt, Axpo
Power AG, Baden
Coordination: Olivier Stössel, AES

Groupements d'intérêts

(état au 31 décembre 2015)



dachverband schweizer verteilnetzbetreiber



Association faitière des gestionnaires suisses des réseaux de distribution

Brigitte Barth
Bremgarterstrasse 1
Postfach 172
5610 Wohlen 2
www.dsvnet.ch

Regroupement des organisations cantonales des distributeurs finaux d'électricité.

Elettricità Svizzera Italiana (ESI)

Milko Gattoni
Piazza Indipendenza 7
Casella postale
6501 Bellinzona
www.elettricità.ch

Antenne régionale de l'AES en Suisse italienne. Association d'utilité publique pour la promotion de la branche électrique, elle regroupe les entreprises de production et de distribution d'électricité au Tessin.



L'association des distributeurs multilfluides romands

Entreprises régionales

c/o AEK Energie AG
Walter Wirth
Westbahnhofstrasse 3
4502 Soleure
www.aek.ch

Groupe de 13 entreprises d'approvisionnement représentées par AEK Energie AG.



swisselectric

Multidis

c/o Services Industriels Lausanne
Eric Davalle
Place Chauderon 25
Case postale 7416
1002 Lausanne
www.lausanne.ch

Multidis est une association de distributeurs romands.

swisspower

Creating energy solutions.

regioGrid

c/o SwissLegal
Hansueli Bircher
Jurastrasse 4
Postfach
5001 Aarau
www.regiogrid.ch

regioGrid est un groupement d'intérêts des entreprises d'approvisionnement cantonales et régionales.

Sans appartenance

c/o Repower AG
Kurt Bobst
Via da Clalt 307
7742 Poschiavo
www.repower.ch

swisselectric

Beat Moser
Seilerstrasse 3
Case postale 7950
3001 Berne
www.swisselectric.ch

swisselectric est l'organisation des entreprises du réseau d'interconnexion et se compose des membres du groupe Axpo (Axpo Power SA, Axpo Trading SA, Centralschweizerische Kraftwerke AG), d'Alpiq et de BKW.

Swisspower

Swisspower AG
Urs Glutz
Bändliweg 20
Postfach
8048 Zürich
www.swisspower.ch

Le groupe Swisspower est une coopération de 23 entreprises municipales et communales.

Représentation internationale:

Eurelectric – Union of the Electricity Industry

66, Boulevard de l'Impératrice
B-1000 Bruxelles
www.eurelectric.org

Association faitière de l'économie électrique européenne. La Suisse y est représentée par l'AES.

eurelectric

ELECTRICITY FOR EUROPE

**Verband Schweizerischer
Elektrizitätsunternehmen (VSE)**

Hintere Bahnhofstrasse 10
Postfach
5001 Aarau

Tel. +41 (0) 62 825 25 25
Fax +41 (0) 62 825 25 26
Internet: www.strom.ch
E-Mail: info@strom.ch

**Association des entreprises
électriques suisses (AES)**

Av. Louis Ruchonnet 2
Case postale 534
1001 Lausanne

Tél. +41 (0) 21 310 30 30
Fax +41 (0) 21 310 30 40
Internet: www.electricite.ch
E-mail: info@electricite.ch

